

Rapport d'activités 2024-2025

Comité territorial sur les services pharmaceutiques (CTSP) de la Montérégie

Adopté par le CTSP le 26 novembre 2025

Table des matières

Liste des acronymes	3
Mandat du CTSP	4
Composition du CTSP	4
Réalisations antérieures et faits saillants du CTSP de la Montérégie 2023-2024	8
Réalisations et faits saillants du CTSP de la Montérégie 2024-2025	9
Moyens de communication du CTSP de la Montérégie	14
Projets et Objectifs futurs	14
Remerciements	15
Annexe :	16

Liste des acronymes

ABCPQ	L'Association des bannières et des chaînes de pharmacies du Québec
ATIVAD	Antibiothérapie Intraveineuse à Domicile
BCM	Bilan comparatif des médicaments
CISSSMC	Centre intégré des services sociaux de la Montérégie-Centre
CISSSMO	Centre intégré des services sociaux de la Montérégie-Ouest
CISSSME	Centre intégré des services sociaux de la Montérégie-Est
CTSP	Comité territorial des services pharmaceutiques de la Montérégie
DASMPL	Direction de l'accès aux services médicaux de première ligne
DRMG	Département régional de médecine générale
DSPu	Direction régionale de santé publique
DMSP	Direction médicale et des services professionnels
GAP	Guichet d'accès à la première ligne
GMF	Groupe de médecine de famille
MADP	Maladies à déclaration obligatoire
OPQ	Ordre des pharmaciens du Québec
PHARM. D.	Doctorat en pharmacie
PSL	Point de services locaux
RLS	Réseau local de service
RTS	Réseau territorial de service
STAT	Soutien technologique pour l'application et le transfert des pratiques novatrices en pharmacie
TLP	Table locale des pharmaciens
TTP	Table territoriale des pharmaciens

Mandat du CTSP

Le CTSP exerce les responsabilités suivantes :

1. Faire des recommandations sur l'organisation des services pharmaceutiques ainsi que sur la planification de la main-d'œuvre.
2. Donner des avis sur l'accessibilité et la qualité des services pharmaceutiques ainsi que sur les projets relatifs à l'utilisation des médicaments.
3. Donner son avis sur les approches novatrices en soins et en services pharmaceutiques.
4. Exécuter tout autre mandat que lui confie le président-directeur général (PDG)*

* En date du 31 mars 2025, la région de la Montérégie compte trois (3) présidents directeur général et trois (3) directeurs médicaux et des services professionnels.

- | | |
|--------------------------------------|--|
| • M. Maryse Poupart (PDG) | Dre Inthysone Rajvong (DMSP Montérégie-Centre) |
| • M. Bruno Petrucci (PDG) | Dr Jocelyn Dodaro (DMSP Montérégie-Est) |
| • M. Philippe Gribauval (PDG) | Dre Caroline Bourassa-Fulop (DMSP Montérégie-Ouest) |

La Loi 10 stipule que le CTSP de la Montérégie est sous la direction du Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre. La représentante du PDG de ce CISSS siège au comité régional.

Composition du CTSP

Informations générales :

Soucieux de conserver une représentativité similaire entre les pharmaciens exerçant dans la communauté et ceux du réseau des établissements de santé et services sociaux, le CTSP de la Montérégie s'est assuré d'adapter ses règlements à la réalité montréalaise.

Selon la section 2 de l'article 3 du « Règlement type de régie interne du Comité Régional sur les Services Pharmaceutiques », le CTSP de la Montérégie est composé de :

Membres désignés :

- 3 pharmaciens propriétaires, provenant du réseau territorial de services (RTS) de chaque CISSS
- 3 pharmaciens salariés communautaires, provenant du réseau territorial de services (RTS) de chaque CISSS

- 3 pharmaciens d'établissements de chaque CISSS, désignés pour siéger au conseil d'administration de leur établissement respectif

Membres d'office:

- PDG ou la personne qu'il désigne (Directeur des services professionnels du CISSSMC)
- Chefs de départements cliniques de pharmacie de chaque CISSS (3)

Personnes invitées :

- Représentant du département régional de médecine générale (DRMG)
- Un (1) représentant de la Table régionale des pharmaciens responsables de l'accès et de la continuité des soins et services pharmaceutiques
- Un (1) pharmacien exerçant en Groupe de médecine de famille (GMF), désigné par les membres du CTSP

En date du 31 mars 2025, le CTSP de la Montérégie comptait 15 membres :

- 3 pharmaciens propriétaires
- 3 pharmaciens salariés communautaires
- 3 pharmaciens d'établissement
- 1 représentant du PDG, DMSP
- 1 représentant du DRMG
- 3 chefs de département clinique de pharmacie
- 1 pharmacien exerçant en GMF

Tableau 1 : Composition du CTSP de la Montérégie

Nom	Fonction
Membres désignés	
Lin, Sixian	Pharmacien propriétaire, Montérégie-Est
Airoldi, Marc	Pharmacien propriétaire, Montérégie-Centre
Bergeron, Nicolas	Pharmacien propriétaire, Montérégie-Ouest
Lamoureux, Élise	Pharmacienne salariée, Montérégie-Est
Allard, Philippe	Pharmacien salarié, Montérégie-Centre
Mendes, Nancy	Pharmacienne salariée, Montérégie- Ouest
Marier, Josée	Pharmacienne d’établissement, Montérégie-Est
Zaor, Annie	Pharmacienne d’établissement, Montérégie-Centre, présidente
Vacant	Pharmacienne d’établissement, Montérégie-Ouest
Membres d’office	
Rajvong, Inthysone, Dre	Directrice médicale des services professionnels (représentante du PDG)
Vo, Diem	Chef de département clinique de pharmacie, CISSS Montérégie-Est
Cayer, Geneviève	Chef de département clinique de pharmacie, CISSS Montérégie-Centre
Chapados, Sandra (démission 4 octobre 2024)	Chef de département clinique de pharmacie, CISSS Montérégie-Ouest
Conesa, Josée (à partir du 4 octobre 2025)	
Membres invités	
Vanier, Dr Laurent	Représentant du chef du DRMG
Patry, Cynthia	Pharmacienne exerçant dans un GMF
Vo, Diem	Pharmacienne responsable de l’accès et de la continuité des soins et services, CISSS Montérégie-Est
Dufour, Annick	Pharmacienne responsable de l’accès et de la continuité des soins et services, CISSS Montérégie-Centre

Nombre de réunions du CTSP de la Montérégie et taux de participation

Révisé le

Tableau 2 : Participation aux réunions du CTSP

Type de rencontre	Nombres de rencontres	Présences	Taux moyen de participation
Réunions régulières	1 octobre 2024 (9/13) 27 novembre 2024 (9/13) 5 février 2025 (8/13) 21 mai 2025 (8/14)	15 membres au CTSP de la Montérégie	64.25%

Réalisations antérieures et faits saillants du CTSP de la Montérégie 2023-2024

Gouvernance

Nomination de Dr Laurent Vanier comme représentant du DRMG au CRSP.

Participation du CRSP aux audits du MSSS pour les GAP.

Production d'un document d'impact soumis au MSSS pour soutenir la pérennisation du financement du CRSP.

Collaboration intra et interprofessionnelle

Soutien au GAP.

Projet pertinence des communications en collaboration avec le DRMG et la DASPL.

Collaboration au développement de la cartographie montréalaise des pharmacies et cliniques.

Travaux avec la Santé publique (PPE et trajectoire influenza).

Soutien à la pratique

Assemblée générale annuelle du CRSP en mai 2023.

Développement et opérationnalisation de l'OC Strep du CRSP pour les pharmaciens : *Amorcer une thérapie médicamenteuse pour un patient présentant des signes et symptômes de pharyngite-amygdalite bactérienne et un résultat positif au test de dépistage rapide de l'antigène du Streptocoque du groupe A.*

Collaboration aux travaux sur l'OC strep –inf dans les points de services locaux en Montérégie.

Communications

Obtention des courriels des pharmaciens de la Montérégie.
Gestion des réseaux sociaux et du site web sécurisé.
Production d'infolettres (39) diffusées à plus de 1700 pharmaciens de la Montérégie.
Présentations diverses sur nos travaux à différentes tribunes d'intérêt.

Réalisations et faits saillants du CTSP de la Montérégie 2024-2025

Gouvernance

L'année 2024-2025 fut marquée par une année d'instabilité au sein du CRSP. D'une part, l'année a été marquée par la transition officielle des CRSP vers les CTSP à compter du 1er décembre 2024. S'en sont suivis l'adaptation des adresses institutionnelles, la mise à jour du logo et l'ajustement des responsabilités administratives. Malgré cette réorganisation structurelle, le CTSP a tenté de poursuivre les travaux cliniques, organisationnels et interprofessionnels, tout en assurant la cohérence régionale des services pharmaceutiques dans les trois CISSS. D'autre part, nous avons travaillé fort pour pérenniser notre financement afin de poursuivre nos activités qui avaient pris de l'expansion et qui commençaient à récolter les fruits de nos efforts. Or, nos demandes n'ont pas été entendues. Ainsi, nous avons dû mettre fin au poste de pharmacienne-conseil au CRSP (Mandat GAP), de même que le poste de pharmacienne en soutien aux mandats spéciaux en octobre 2024.

En cours d'année, différents membres de l'exécutif du CRSP ont signifié leur désir de se retirer du comité, en lien avec un changement d'orientation professionnelle ou de région de la Montérégie qu'ils représentent. Vu les changements en cours au sein de la gouvernance à Santé Québec, il a été proposé de reporter la démission des membres concernés aux élections replanifiées en 2026.

Quant à notre règlement, nous avons amorcé des travaux de révision en 2022 mais ceux-ci furent complétés cette année. Faute d'avoir reçu des indications de Santé Québec, celui-ci a été adopté et soumis à Santé Québec. Il servira de guide pour l'élaboration d'un cadre réglementaire harmonisé pour tous les CTSP de la province.

Collaboration intra et interprofessionnelle

Compte tenu de l'arrêt des fonctions de notre pharmacienne-conseil, le **projet communication** soutenu en grande partie par elle, n'a pu être poursuivi au même rythme. À titre de rappel, le projet communication visait à diminuer la quantité de communications par fax et/ou augmenter la pertinence de celles-ci entre les pharmacies et les cliniques médicales en Montérégie.

Après une première vague de déploiement l'année précédente, le CTSP a dû reprendre plusieurs éléments afin d'améliorer la compréhension des cliniques et des pharmacies. Le feuillet patient, entièrement revisité par les communications pour en simplifier la présentation et éviter d'alimenter les inquiétudes d'utilisateurs ayant un accès médical fragile, a été diffusé dans

l'ensemble des installations de la Montérégie. Sa mise à jour et son transfert sur le site Web du CTSP ont permis une accessibilité accrue. Le comité a toutefois constaté que malgré les différents outils à leur disposition, plusieurs cliniques médicales demeuraient confuses quant aux objectifs du projet, soulignant l'importance d'une sensibilisation continue auprès des agentes administratives et des équipes médicales. Le projet a été présenté au comité de coordination clinique (CCC) du CISSSMC, et celui-ci a reconnu la pertinence du projet, confirmant l'importance de maintenir le chantier actif. Or, la vigie nécessaire au succès du projet n'a pu être faite. Le constat est que les efforts et les succès notés lors du premier audit ne sont plus au rendez-vous. Des changements de pratiques aussi importants doivent être soutenus dans le temps.

Le projet **Cartographie** a quant à lui été abandonné également. En effet, devant la multiplication et le dédoublement d'outils disponibles tels que le répertoire des ressources du MSSS, il a été décidé de ne pas poursuivre ces travaux.

Au niveau de la **collaboration avec la DSPu**, des travaux ont eu lieu en ce qui concerne les prophylaxies **influenza** dans les RPA. Les pharmaciens pouvant prescrire les traitements désormais, un arrimage et une coordination devait pouvoir s'opérer en cas d'éclosion chez des usagers desservis par des pharmacies communautaires. Un modèle de partage d'information a été proposé pour faciliter le tout le cas échéant. Le tout a été opérationnalisé pour la saison 2025-2026 via une transmission de documentation et information via l'infolettre.

En cours d'année 2024-2025, des travaux en lien avec l'**ATIVAD** en Montérégie-Centre ont constitué un autre chantier prioritaire. À la suite de la décision Deblois, la trajectoire ATIVAD a été révisée afin d'assurer que la prise en charge clinico-logistique soit désormais assumée par la pharmacie communautaire usuelle du patient. Cette nouvelle approche, mise en place à l'Hôpital du Haut-Richelieu à partir du 28 avril 2025, a mis en lumière plusieurs défis, notamment la difficulté récurrente de joindre les pharmaciens communautaires malgré les nombreux canaux de communication utilisés. Ces enjeux ont forcé le comité à reporter le déploiement prévu au CHCL à l'automne afin de mieux documenter les processus et d'évaluer la pertinence de certaines étapes actuelles. La mise en œuvre du nouveau modèle nécessitera un soutien accru dans les prochains mois, particulièrement dans le contexte d'une pratique interdisciplinaire où les rôles et responsabilités doivent être revus.

Notons qu'un corridor de communication avec la **direction des soins à domicile des CISSS** est maintenu et est utile pour transmettre de l'information aux pharmaciens communautaires concernant les modalités de préparation de médicaments pour la clientèle vulnérable recevant des soins à domicile.

Soutien à la pratique

Le soutien au GAP a lui aussi mis de côté. En effet, les postes des 4 pharmaciennes dans les GAPs n'ayant pas été reconduits, la collaboration n'était plus requise pour coordonner les activités. Les questions

acheminées au CRSP en lien avec le rôle des pharmaciens dans les trajectoires de soins où ils sont impliqués ont été répondues par la présidente de façon ponctuelle ou redirigées selon les situations.

Le développement en 2023 de l'OC-CRSP-01 *Strep : Amorcer une thérapie médicamenteuse pour un patient présentant des signes et symptômes de pharyngite-amygdalite bactérienne et un résultat positif au test de dépistage rapide de l'antigène du Streptocoque du groupe A* a permis d'obtenir une visibilité à l'échelle provinciale. Nos travaux ont effectivement inspiré l'INESSS à développer un protocole national pour cette indication afin de soutenir les pharmaciens et les infirmières dans cette pratique. En cours, d'année, nous avons d'ailleurs été invitées, la présidente et la pharmacienne-conseil, sur le comité d'experts pour partager notre expérience et collaborer à l'élaboration du protocole national. Notons une vigie constante du CTSP sur l'usage conforme de l'OC sur le territoire et des rappels récurrents faits aux pharmaciens par le biais d'infolettres ou de publications sur notre page Facebook.

Un évènement survenu en lien avec la prophylaxie post-exposition (PPE) a nécessité une révision immédiate de l'OC au CISSSME pour clarifier les responsabilités face à la dispensation des trousses dans la fenêtre serrée de 72 heures suivant une agression sexuelle. Ces ajustements démontrent l'importance d'une vigie rigoureuse des pratiques pharmaceutiques et d'une adaptation constante des outils normatifs.

En collaboration avec la DSPu, l'OC Oxyures a également été révisée et ajustée en raison des actes pouvant dorénavant être posés par les pharmaciens de façon autonome.

Communications

L'année a également été marquée par une initiative en communication institutionnelle menée par les communications du CISSSMC. Philippe Allard a participé à une capsule mettant en valeur le rôle du pharmacien dans l'accès aux soins. La campagne a été bien accueillie et illustre l'importance d'un discours public cohérent sur la contribution des pharmaciens dans le réseau.

Les pharmaciens GMF ont continué de jouer un rôle important sur le territoire, mais la communication reste un défi majeur. Le manque d'adresses courriel institutionnelles actives pour plusieurs pharmaciens GMF limite considérablement les échanges formels. La représentante GMF, Cynthia Patry, a réitéré l'importance d'améliorer ce canal de communication, même si le site Web et les réseaux sociaux demeurent des outils utiles pour rejoindre beaucoup de professionnels.

La majorité de nos activités en cours d'année fut de relayer différentes informations pertinentes à diffuser aux pharmaciens du territoire, provenant des différentes directions des CISSS de la Montérégie. En effet, les infolettres se sont succédé mais à un rythme beaucoup moins soutenu. Elles sont toutes disponibles sur notre site web du CTSP.

Moyens de communication du CTSP de la Montérégie

- Groupe Facebook : CTSP de la Montérégie
<https://www.facebook.com/groups/1967435450140190/>
- Via courriel: ctsp.cisssmc16@ssss.gouv.qc.ca
- Site web: [Comité territorial sur les services pharmaceutiques de la Montérégie \(CTSP\) | Extranet santémontérégie](https://extranet.santemonteregie.qc.ca/ctsp/)
<https://extranet.santemonteregie.qc.ca/ctsp/>
- Création d'adresses institutionnelles pour nos membres du CTSP hors établissements afin de soutenir nos communications et nos rencontres TEAMS.

Projets et Objectifs futurs 2025-2026

Pour l'année à venir, le CTSP souhaite poursuivre le développement de sa visibilité et le rayonnement du CTSP de La Montérégie, à travers les axes définis au plan d'action.

Axe Gouvernance:

- Pérenniser le financement de notre comité en travaillant avec Santé Québec en ce sens.
- Élire des membres du collège de désignation dont les mandats arrivent à échéance en 2026 (Pharmaciens propriétaires et salariés communautaires)
- Adopter un nouveau cadre réglementaire au CTSP, en cohérence avec le cadre fournit par Santé Québec.
- Élargir l'exécutif avec des représentants d'office des tables locales des 3 territoires.
- Réviser notre règlement en cohérence avec le cahier de charge de Santé Québec.

Axe collaboration intra-interprofessionnelle

- Recruter des pharmaciens du territoire pour réactiver les tables locales.
- Redéfinir les rôles du CTSP et des tables locales de pharmaciens pour assurer une complémentarité des deux instances.
- Participer aux tables du DTMF à la demande.

- Poursuivre la collaboration avec la direction des laboratoires de la Montérégie pour supporter les pharmaciens dans l'accès aux tests de laboratoire en lien avec la surveillance de la pharmacothérapie.
- Opérationnaliser un modèle de partage de responsabilités et proposer un moyen de communication entre pharmaciens, notamment en lien avec l'ATIVAD au CISSSMC.

Axe soutien à la pratique

- Augmenter la prise en charge des ajustements des thérapies de maladies chroniques par les pharmaciens (en lien ou non avec GAMF).
- Développer des indicateurs pour quantifier la prise en charge de la clientèle orpheline.
- Solidifier les liens entre le CTSP et la DSPu afin de mieux gérer des événements dévastateurs pour la santé publique (pandémie, influenza, etc.)
- Collaborer aux ententes de partenariat en développement partout sur le territoire.

Axe communications/réseautage

- Poursuivre la publication d'infolettre pour diffuser de l'information pertinente concernant la pratique pharmaceutique en Montérégie
- Planifier et organiser une assemblée générale annuelle en 2025-2026 afin de favoriser le réseautage entre pharmaciens des différents milieux de pratique.

Remerciements

Le CTSP de la Montérégie souhaite remercier ses membres pour leur participation aux rencontres, en mode hybride pour la plupart.

Notons également la contribution de l'adjointe à la DMSP, Mme Marie-Ève Gadoua, de même que son agente administrative, Mme Sylviane Engmonk, puis Mme Maimouna Gueye.